



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8858^e séance

Mercredi 15 septembre 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Flynn (Irlande)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gasri
Inde	M. Mathur
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Cherif
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation en Libye

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/716)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2021/752)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/716)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2021/752)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/795, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/716, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, et sur le document S/2021/752, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2595 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a appuyé l'adoption de la résolution technique déposée par le Royaume-Uni, qui proroge jusqu'au 30 septembre le mandat de la

Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) (résolution 2595 (2021)). Dans le même temps, nous tenons à souligner notre appui indéfectible aux efforts déployés par les Nations Unies, en particulier par le truchement de la MANUL, dans le but de continuer d'avancer vers un règlement en Libye. La Russie souscrit au consensus international selon lequel les Nations Unies jouent un rôle central dans ce processus.

Nous sommes déterminés à poursuivre la recherche d'une solution acceptable par tous aux questions non résolues concernant le fonctionnement futur de la Mission. La résolution 2595 (2021) permet de donner à toutes les parties l'occasion de chercher un terrain d'entente autour de l'action de la MANUL dans le cadre de la phase complexe qui se profile dans le processus politique libyen. Notre principale tâche désormais est d'aider les Libyens à respecter le calendrier électoral prévu pour les scrutins législatif et présidentiel du 24 décembre. Tous nos efforts doivent être orientés dans ce sens. Nous espérons que c'est un objectif que partagent tous les membres du Conseil de sécurité.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) revêt une importance vitale pour aider la Libye à instaurer la paix et la stabilité, notamment en appuyant les préparatifs des élections nationales et la mise en œuvre du cessez-le-feu. Dans sa résolution 2542 (2020), le Conseil de sécurité priait le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique indépendant de la MANUL qui comporte une évaluation et des recommandations visant à améliorer l'efficacité de la structure globale de la MANUL. L'examen stratégique indépendant (S/2021/716, annexe) a conclu que la situation sur le terrain avait évolué depuis que le mandat de la MANUL a été renouvelé pour la dernière fois. L'accord de cessez-le-feu signé en octobre 2020 a donné à la MANUL l'occasion d'engager un dialogue direct avec les parties sur le terrain en Libye pour faire avancer le processus.

Dans le rapport qui a été transmis au Conseil de sécurité, l'équipe qui a procédé à l'examen stratégique indépendant recommande à titre prioritaire de transférer à Tripoli le Chef de mission, afin d'intensifier les échanges avec les acteurs libyens, ce qui est crucial à ce stade du processus politique. Le fait que le Conseil entérine cette recommandation ne préjuge ni de la date à laquelle le leadership de la Mission serait restructuré, ni de la personne qui serait nommée Représentante ou Représentant spécial(e) du Secrétaire général, questions qui sont dûment laissées à la discrétion du Secrétaire général.

Les États-Unis sont déterminés à parvenir à un mandat qui place la MANUL dans la position la plus propice pour faire progresser les préparatifs des élections du 24 décembre et appuyer la mise en œuvre du cessez-le-feu. Après les consultations encourageantes et constructives de ce mois, grâce à la direction et à la facilitation du Royaume-Uni, nous sommes déçus qu'il ait été impossible de réunir le consensus autour de l'adoption d'un nouveau mandat pour la MANUL aujourd'hui, d'autant que le moment est important pour la Libye. Nous appelons donc tous les membres du Conseil à collaborer au plus vite pour adopter un mandat qui applique les recommandations de l'examen indépendant, de sorte que la MANUL puisse intensifier ses efforts. Nous ne pouvons pas décevoir le peuple libyen à cette jonction critique.

La séance est levée à 10 h 5.